

Association des Intérêts de Pinchat - Assoc
s de Pinchat - Association des Intérêts de Pin
s Intérêts de Pinchat - Association des Intérêt
tion des Intérêts de Pinchat - Association des
Association des Intérêts de Pinchat - Assoc
s de Pinchat - Association des Intérêts de Pin
s Intérêts de Pinchat - Association des Intérêt
tion des Intérêts de Pinchat - Association des
Association des Intérêts de Pinchat - Assoc
s de Pinchat - Association des Intérêts de Pin

Association des Intérêts de Pinchat

Genève, le 8 mars 2020

Assemblée Générale 2021 - rapport du président

Chers Membres de l'AIP,

D'habitude à cette époque de l'année vous recevez une convocation pour l'Assemblée Générale de l'Association des Intérêts de Pinchat. Cette soirée est très attendue par notre Comité pour présenter notre activité et échanger avec les membres de l'association lors de la séance des questions-réponses puis ensuite autour du verre de l'amitié. Malheureusement cette année nous devons renoncer à organiser une AG en publique.

Trop d'incertitude sur les conditions sanitaires à respecter pour empêcher la propagation du Covid. Dans ces circonstances exceptionnelles, le comité a pris la décision de se coopter « in corpore » pour une année supplémentaire. Chacune et chacun ont accepté d'assumer un peu plus longtemps leur charge au service de l'association. Notre Trésorière a fait approuver les comptes par les vérificateurs, vous pouvez les consulter sur notre site internet www.aip-pinchat.ch

Vous pouvez envoyer vos suggestions, remarques, commentaires mais aussi vos envies de vous engager avec l'AIP pour la défense des intérêts de Pinchat à l'adresse mail :

association.pinchat@gmail.com

Un grand regret, pour la première fois en 2020 nous n'avons pas organisé « la grillade de l'AIP »...maudit Covid. Cette soirée festive qui réunit les habitants de Pinchat et Vessy nous manque et nous espérons que nous pourrons l'organiser en 2021. Mais il y a encore trop d'inconnues pour annoncer une date, souhaitons juin ...sinon septembre.

Les associations des Intérêts de Vessy, des 2 chemins et des Intérêts de Pinchat ont été reçues par le Conseil Administratif de Veyrier pour faire le point sur le projet des Grands Esserts.

Malheureusement nous avons appris que rien n'a été décidé concernant l'aménagement du chemin de Pinchat pour faire passer le BHNS (bus à haut niveau de service) faisant la liaison avec la gare CEVA du pont rouge. Dans sa partie Veyrite, la commune n'a toujours pas finalisé l'achat d'une bande de terrain qui devait permettre de préserver l'allée de chênes. A Carouge, les autorités ont annoncé vouloir conserver les arbres sur la descente vers le Rondeau. Nous nous en réjouissons pour la beauté des lieux mais nous attendons des solutions pour assurer la mobilité des Pinchatois et ceux qui s'installeront prochainement. Il est clair que deux BHNS ne pourront pas se croiser et que la

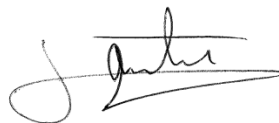
fluidité du trafic sur le chemin s'en trouvera compromise. La garantie d'un aménagement des voies de mobilité avant l'arrivée des premiers habitants aux Grands-Esserts , charte de 2012 entre la commune de Veyrier et l'Etat , est loin d'être assurée.

L'Etat n'a pas fait usage des zones réservées à Pinchat dans le laps de temps imparti. La ténacité de notre association et des habitants qui nous ont accompagné à titre privé jusqu'au Tribunal Fédérale pour s'opposer à leur application a sans doute fait reculer l'administration. Ce n'est toutefois qu'une victoire d'étape car nous savons que le déclassement de la zone villa de Pinchat situé à Carouge est à l'étude. Nous entendons être consulté sur les transformations à venir de ce quartier pour faire entendre la voix des habitants. En disant deux fois non en 2020 lors des votations sur des modifications de zones au Grand Saconnex et à Cointrin, les Genevois ont envoyé un message clair aux autorités. Ils ne veulent plus d'une densification excessive et veulent préserver la nature.

En octobre dernier le Grand Conseil a voté une modification de la LCI (Loi sur les constructions), relative à la densification de la zone villa. Il a transféré aux autorités communales le pouvoir décisionnel en matière de dérogation de densité pour les autorisations de construire. En pratique les communes doivent maintenant soumettre un plan directeur communal désignant les zones où l'on pourra densifier. Nous avons demandé au Conseil Administratif de Veyrier de préserver l'esprit du patrimoine architectural de Pinchat composé de villas. Sans dévoiler les discussions qui se tiennent actuellement à la commission du plan directeur communal, on nous a laissé entendre que le chemin vert et le chemin de Pinchat pourrait être désigné comme zone densifiable. Sachant qu'il n'est pas possible aux voitures de se croiser sur le chemin vert, il nous semble absurde d'y laissé construire des petits immeubles R+2+ attiques. Concernant le chemin de Pinchat, les difficultés de mobilité évoquées préalablement, commandent en toute logique de l'épargner de constructions à logements multiples.

Le prochain numéro du Pinch'actuel est prévu pour le 2eme trimestre 2021, prenez la plume pour écrire un article, ou votre appareil photo pour illustrer le magazine.

La cotisation reste inchangée à CHF 50.-. Merci pour votre soutien à l'Association des Intérêts de Pinchat, dites à vos voisins de nous rejoindre !



Jean-Eudes Gautrot
Président